



APPEL A CANDIDATURE

POUR LA PARTICIPATION A UN SEMINAIRE DE FORMATION SUR LA GESTION ENVIRONNEMENTALE DES ACTIVITES PETROLIERES ET GAZIERES EN OFFSHORE

Nouakchott, 23 au 28 décembre 2019

Dans le cadre de ses missions, le PRCM avec l'appui financier de la Fondation MAVVA met en œuvre au sein de l'initiative COBIA, un projet pour « le renforcement des capacités et la sensibilisation des acteurs impliqués dans l'exploration et l'exploitation pétrolière et gazières offshore » dans quatre pays de la sous-région, à savoir la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée Bissau et la Sierra Léone.

Un volet important de la composante « renforcement des capacités » de ce projet portera sur les formations diplômantes et sur des formations continues pour les acteurs gouvernementaux et de la société civile dans les pays concernés. Dans ce cadre, le PRCM compte organiser, dans chacun de ces pays, une formation continue sur la gestion environnementale des activités pétrolières et gazières offshore adaptée au contexte de ce pays. La présente édition de cette formation sera organisée à Nouakchott (en Mauritanie) du 23 au 28 décembre 2019.

OBJECTIF DE LA FORMATION

La présente édition de la formation continue sur les enjeux et la gestion environnementale des activités pétrolières et gazières offshore est destinée au renforcement des capacités et à la sensibilisation des acteurs publics et de la société civile concernés par la gestion environnementale des activités pétrolières et gazières offshore en Mauritanie. Elle vise à :

- ✓ Sensibiliser les acteurs sur les risques liés aux activités pétrolières et gazières offshore
- ✓ Doter les acteurs des informations et des outils utiles pour la compréhension des enjeux des activités pétrolières et gazières offshore
- ✓ Aider les différents intervenants dans le secteur à mieux encadrer leurs actions d'accompagnement et de gestion environnementale de ce secteur.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation se déroulera sur 5 jours et son contenu sera développé autour de 6 modules, à savoir :

- Module 1 : Ecosystèmes marins et côtiers et les services rendus
- Module 2 : Industrie pétrolière et gazière offshore dans le monde

- Module 3 : Typologie des activités pétrolières et gazières en offshore et leurs impacts
- Module 4 : Cadres de régulation des activités pétrolières et gazières en offshore
- Module 5 : Outils de gestion environnementale des activités pétrolières et gazières en offshore
- Module 6 : La Responsabilité Sociétale des Entreprises

A ces six modules s'ajoutera une visite d'un site faisant l'objet d'activités en lien avec l'industrie pétrolière ou gazière pour permettre de compléter les enseignements théoriques par des observations sur le terrain.

CIBLES DE LA FORMATION

Peuvent postuler, les catégories d'acteurs ci-après :

- Les cadres des Ministères en charge de surveillance maritime, du pétrole, des pêches et de l'environnement ;
- Les cadres des autorités portuaires ;
- Les gestionnaires des Aires Marines Protégées (AMP) ;
- Les cadres et élus issus des pouvoirs locaux au niveau des collectivités littorales ;
- Les responsables des organisations des professionnels de la pêche ;
- Les responsables des Organisations Non Gouvernementales nationales (ONG) intervenant dans le secteur ;
- Les journalistes spécialisées dans la thématique de la formation.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les personnes désireuses de participer à cette première édition formation devront justifier les conditions suivantes :

- Faire partie des catégories d'acteurs mauritaniens citées ci-haut ;
- Justifier d'un intérêt de son institution pour la problématique de la gestion environnementale des activités pétrolière.

Les candidatures devront être soumises par email au secrétariat du PRCM à l'adresse suivante (prcm@prcmarine.org) au plus tard le **05 Décembre 2019**. Elles devront comporter une lettre de motivation du candidat et une lettre support de son organisation de rattachement.

Le PRCM se chargera des frais pédagogiques de la participation des candidats retenus, des frais de leur transport entre leur domicile et le lieu de la formation et les frais de restauration durant la période de la formation.

Les participants qui auront suivi les différents modules bénéficieront **d'un certificat à la fin de formation**.